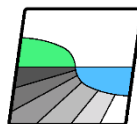




**Communauté de Communes
de Cluses Arve & Montagne**
Le Cristal
3, rue du Prè Bénévix
74300 CLUSES

Tél : 04 57 54 22 02
Fax : 04 57 54 22 01



NICOT CONTRÔLE

Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY - CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91/Fax: 04.50.01.08.23
www.eau-assainissement.com
E-mail: nicot.contrôle@orange.fr

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT

Rapport de contrôle d'une installation d'assainissement non collectif

Type de contrôle : Avant-vente

Pour délivrance de : Certificat de conformité

Propriétaire

AGRASC
98, rue de richelieu
75002 PARIS

Destinataire

AGRASC
98, rue de richelieu
75002 PARIS

Adresse de l'installation

75, chemin de Nierfait
74300 THYEZ

Réf.Cadastrale : A 1568

Type d'installation : Habitation principale
Taille de l'habitation : 5 pièces principales

Caractéristiques de l'installation

Prétraitement : Fosse toutes eaux Volume : 3000L

Traitement : Filtre à sable vertical drainé Dim. : 25 m², 4 drains Rejet : Puits d'infiltration

Puits d'infiltration : Øbuse=1m ; profondeur estimée = 2m Rejet : Sans

AVIS : Conforme avec réserves

L'installation d'assainissement non collectif est conforme avec réserves. Pour lever les réserves, il conviendra de monter la ventilation secondaire de fosse à 40 cm au-dessus du faîtage de l'habitation. Sans cette ventilation haute, le fonctionnement du système n'est pas garanti sur le long terme. Les toilettes, salles de bain et cuisine ne sont pas fonctionnels. Une vérification des branchements au système d'assainissement sera nécessaire.

Remarques particulières, conseils d'entretien :

Conseils d'entretien :

- Vidange de la fosse septique : la hauteur des boues ne doit pas dépasser 50% du volume utile.
- Employer des activateurs de fosse, pas de javel ni de détergent. Attention aux antibiotiques.
- Éviter l'utilisation de produits trop agressifs (soude, javel, poudre à récurer....)

Pour toute question ou demande de conseil relatives à l'assainissement, vous pouvez contacter le SPANC.

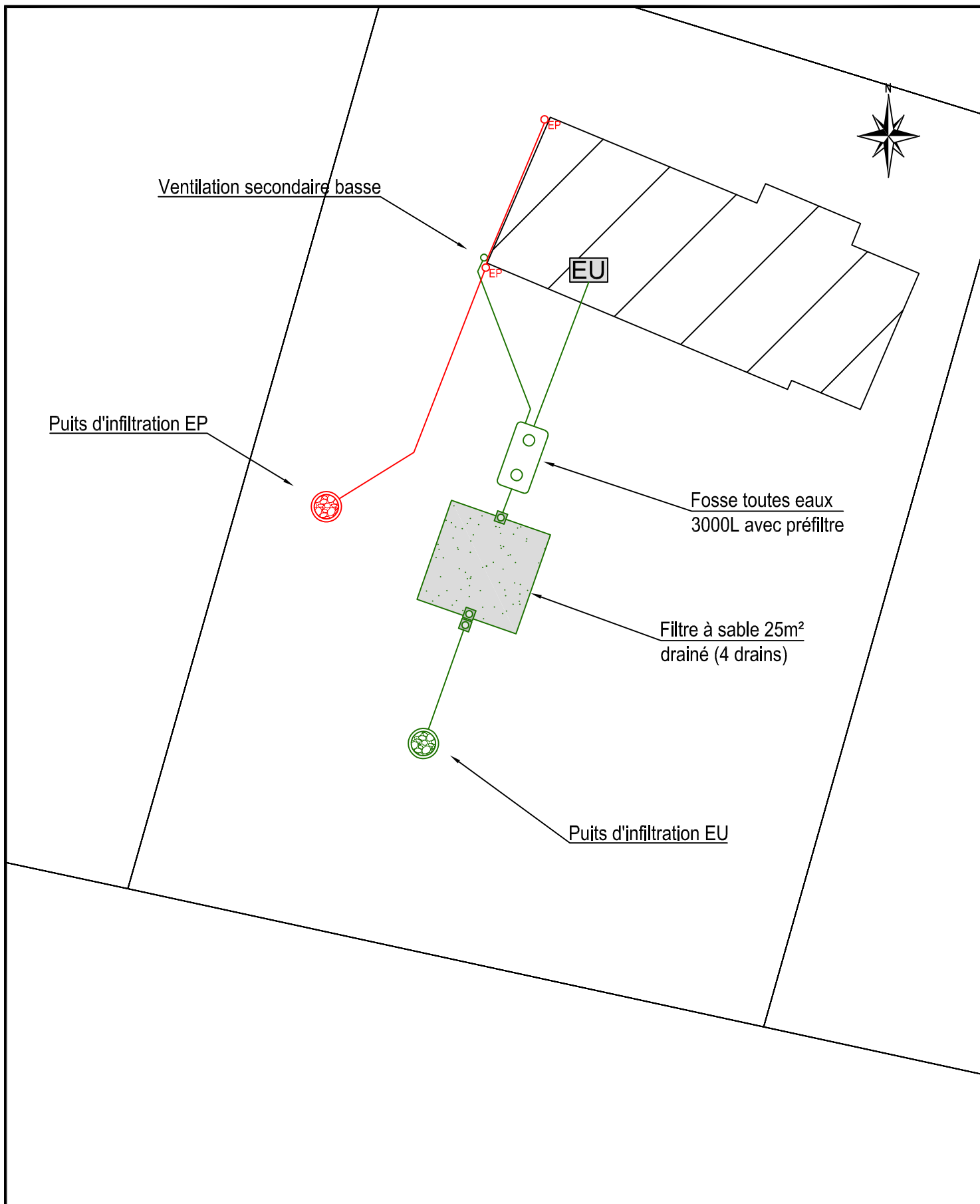
Cet avis est soumis à une redevance spécifique dont le montant en vigueur a été fixé par le Conseil Communautaire de la 2CCAM.

Contrôle effectué le :

01/03/2023

Par :

PINEAU Thomas



Commune de THYEZ (74)

Contrôle des installations d'assainissement non-collectif

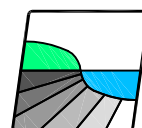
Contrôle avant-vente

Installation n°145 - AGRASC

75, chemin de Nierfait

Schéma indicatif sans échelle

Date: 1 mars 2023



NICOT CONTRÔLE

Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY - CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91 / Fax: 04.50.01.08.23
www.eau-assainissement.com
E-mail: nicot.contrôle@orange.fr

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT